

FINADOC ACTIONNAL



FINANCES & ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS

## Organes de direction au sein des PME/ETI familiales

[www.finadoc-actionnal.com](http://www.finadoc-actionnal.com)

### SYSTÈME DUALISTE (DIRECTION ET CONSEIL DE SURVEILLANCE)

séparation des fonctions de direction et de contrôle

Principe de collégialité

Meilleure adaptation dans le cadre d'une transmission familiale interne

### STRUCTURE MONISTE UNIFIÉE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PDG

Conseil d'administration est en charge d'administrer la société.

le Conseil d'administration est responsable collégalement

Renforcer l'unité entre la stratégie et les décisions

### STRUCTURE MONISTE DISSOCIÉE CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC PDG, ET DG

Conseil d'administration est en charge d'administrer la société.

le Conseil d'administration est responsable collégalement

Préparer la transmission familiale (DG familial ou management de transition familiale)

### COMMENT "CHOISIR" ?

Attentes des actionnaires et de la direction

Contexte de décision opérationnelle

Contexte successoral

Source et mise en oeuvre de la stratégie d'entreprise

Degré d'information à donner

Etendue de la famille (externe et au sein de l'entreprise)

Unité familiale

réflexion permanente sur la composition du Conseil en privilégiant les compétences, la qualité de représentation des parties prenantes

Le choix du Président du Conseil est une décision, au même titre que celui du PDG ou du DG

Culture d'entreprise de l'entreprise (française/internationale)

Impact fiscal (ISF) pour exonérer les biens professionnels quand les montants en jeu le nécessite

- Définir les rôles de chacun et la lisibilité des titres
- Définir les modalités d'échanges et d'information
- assurer l'intérêt social de l'entreprise, d'entourer le dirigeant et de lui faciliter l'exécution de ses missions
- Bien informer les responsabilités de chacun
- Anticiper lors d'une succession
- Ne pas se privilégier aux aspects fiscaux